



**Procès-verbal de la séance exceptionnel du Conseil Municipal
Du Mercredi 16 Juillet 2025.**

Date de la Convocation : 09 Juillet 2025

Date d'affichage de la convocation : 09 Juillet 2025

Date d'affichage du Procès-verbal :

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Membres représentés : 0

Etaient présent : VILLARD Isabelle, HELLY Jean-Luc, CHENU Mallory, BENOIT François, CHANAUX Claudine, CHARPIOT Alicia, DUTAL Florent, FROGER Eric, GENEVE Bastien et GERMAIN Eric.

Etaient absents : GIRAUD Stéphane.

Etaient excusés, BERHAULT Yann, LACHISE Samuel, BOUZON Vanessa et VANDERGHEYNST Julie.

Avait donné procuration : Néant

Secrétaire de Séance : GERMAIN Eric

Ordre du jour de la séance

1. Délibérations :

a) Attribution de marché - Extension du Cimetière Communal

1. Délibérations

a) Attribution de marché - Extension du Cimetière Communal

Madame la Présidente rappelle à l'Assemblée qu'un marché de travaux pour l'extension du cimetière communal a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et l'article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics. Cette consultation a été lancée le 28 Mai 2025 pour une remise des offres fixée au 23 Juin 2025 à 12 h 00.

La consultation comprenait 2 Lots :

Lot	Désignation
1	Terrassement
2	Aménagements Paysagers avec variante : revêtement en dalles béton de bois

Le nombre de candidatures se reçu dans les délais :

Lot	Désignation	Candidatures
1	Terrassement	6
2	Aménagements Paysagers	4
	variante : revêtement en dalles béton de bois	4

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 8 Juillet 2025 à 18 h 00 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection.

Après étude des offres la Commission d'Appel d'offres a décidé de négocier avec une entreprise pour le lot 2 et sa variante, conformément à l'article 6.2 du règlement de consultation. L'entreprise avait jusqu'au mercredi 16 juillet à 12 h 00 pour transmettre sa nouvelle offre.

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 16 Juillet 2025 à 18 h 00 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, Madame la Présidente propose de retenir les prestataires suivants :

Lot	Désignation	Nom de l'Entreprise	Montant TTC
1	Terrassement	SARL GMTP	47 911.68 €
2	Aménagements Paysagers	ID VERDE	149 123.40 €
TOTAL TTC			197 035.08 €

La Commission d'Appel d'Offres n'a pas retenue la variante : revêtement en dalles béton de bois.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide de retenir les entreprises ci-dessus exposées, sans la variante du lot 2, dans la cadre du marché de l'extension du cimetière communal et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Une délibération est prise en ce sens N° 342025

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie les membres de leur attention et lève la séance à 19 h 26.

Le Président,

Le Secrétaire de séance

LACHISE Samuel

GERMAIN Eric